

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance (RPE) – nouveau nom du Relais Assistantes Maternelles (RAM) – est un service municipal dont l'accès est gratuit. C'est un lieu d'accueil, d'échange et d'information pour les familles et pour les assistantes maternelles agréées.



Le RPE renforce la qualité des modes d'accueil individuel et constitue un trait d'union entre les parents et les professionnels de la Petite enfance. C'est à la fois un point d'accueil et d'information pour les parents, un espace de rencontre et de professionnalisation pour les assistantes maternelles et les auxiliaires parentaux et un lieu de socialisation pour les enfants.

Pour les parents et futurs parents

Il n'est pas toujours facile de savoir à qui s'adresser lorsqu'on est à la recherche d'une solution d'accueil pour son enfant. Le RPE vous informe des différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existants à Carrières-sur-Seine.

Il peut vous fournir la liste des assistantes maternelles agréées.

Il vous renseigne sur les droits et devoirs des employés et des employeurs et vous offre un service de documentation et d'information (modèle de contrat de travail, etc.).

Pour les assistantes maternelles et les auxiliaires parentaux (garde à domicile)

Le RPE informe les assistantes maternelles sur l'agrément, le statut, la profession, les droits et devoirs et met à disposition une documentation spécialisée.

Le RPE apporte aussi aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et auxiliaires parentaux) un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne du métier en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger autour de leurs expériences.

C'est aussi un lieu de professionnalisation qui met en place des formations et des temps d'échanges avec d'autres professionnels (psychologues, etc.).

Enfin, le RPE propose des matinées d'éveil avec les enfants qui leurs sont confiés.

Pour les enfants accueillis chez une assistante maternelle

Le RPE organise des ateliers d'éveil, de créativité ou de motricité dans les différents quartiers de la ville afin de permettre aux enfants, accompagnés de leur assistante maternelle, de s'épanouir dans un espace spécialement aménagé et distinct du domicile.

Ces matinées permettent aux enfants de se rencontrer, de découvrir une petite collectivité et ses règles de vie, de jouer et d'exercer sa créativité en participant, s'il le souhaite, à des activités diversifiées

(motricité, jardinage, bricolage, etc.).

Les assistantes maternelles

Employée directement par les parents, l'assistante maternelle libérale est une professionnelle de la Petite enfance pouvant accueillir à son domicile jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans.

L'assistante maternelle doit nécessairement obtenir, pour exercer cette profession, un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental après avis des services de la Protection maternelle et infantile (PMI). Cet agrément (examen médical, compétences éducatives, logement salubre et assez vaste, etc.) lui octroie un statut professionnel et constitue la garantie de conditions d'accueil adaptées pour l'enfant. Il atteste que toutes les conditions sont réunies pour l'accueil de jeunes enfants et précise le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément, leur âge et les périodes d'accueil. Il est délivré pour une durée de 5 ans renouvelable.

À l'issue de l'obtention de cet agrément, l'assistante maternelle doit suivre une formation d'une durée de 120 heures, dont 80 avant l'accueil du premier enfant, les 40 heures restantes pouvant être effectuées dans les 3 ans qui suivent ce premier accueil. En cours d'emploi, l'assistante maternelle employée par un particulier employeur a aussi accès à la formation professionnelle continue.

<http://www.youtube.com/watch/x-sQw0ET7kk>
<http://www.youtube.com/watch/mOXZX5kQiEY>
<http://www.youtube.com/watch/vrtFYIIZAHU>

Coordonnées

24 rue Gabriel Péri
78420
Carrières-sur-Seine
01 30 86 89 89
Infos pratiques

Ateliers d'éveil :

- le lundi matin : atelier d'éveil à la motricité au dojo du gymnase des Alouettes, rue des Cent Arpents ;
- les mardi, jeudi et vendredi matin : ateliers récréatifs à l'accueil de loisirs "Les Pierrots", 10 rue Louis Gandillet.

>> [Les ateliers d'éveil en images](#)

Documents

[Liste des assistantes maternelles de Carrières-sur-Seine Janvier 2025](#)

Contact

Responsable : Valérie Rouyer, Educatrice de jeunes enfants

Accueil des familles au service Petite Enfance, 24 rue Gabriel-Péri, sur rendez-vous le vendredi de 14h à 17h.

01 30 86 89 89
ram@carrieres-sur-seine.fr